

## ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2026

---

MODERNISER LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ÉTAT - (N° 1796)

Adopté

N° CF22

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Cazenave, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 9, substituer à la référence :

« II »

la référence :

« IV ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.